

## Conseiller en Prévention (H-F)

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste de Conseiller en prévention (H-F).

À 2h de Paris, la capitale du département de l'Indre est située dans le Berry, au cœur de la Champagne berrichonne, entre la Brenne, pays des mille étangs et le Boischaut sud romantique. Châteauroux fait partie du Top 50 des Villes où il fait « bon vivre ».

Ville et Agglomération de Châteauroux portent des projets ambitieux : construction d'un complexe aquatique Balsan'éo de plus de 5 000 m<sup>2</sup>, comprenant près de 2 000 m<sup>2</sup> de surface de bassins ; restructuration du pôle gare multimodal ; programme national de rénovation urbaine incluant deux quartiers de la ville centre ; développement du parc d'activités d'Eurocity Ozans à vocation internationale, en HQE-Aménagement.

### **PROFIL :**

Agent de catégorie B, relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux, titulaire d'un bac + 2 minimum dans le domaine de la prévention des risques. Expérience professionnelle souhaitée dans des missions similaires, permis B exigé.

### **MISSIONS :**

- Conseiller l'autorité territoriale et la direction générale en matière de prévention des risques professionnels,
- Assister les encadrants dans la mise en œuvre des mesures de prévention,
- Mettre en place et suivre la politique de prévention (analyse de situations de travail, tenue à jour du document unique...),
- Assurer une veille réglementaire et technique dans le domaine de la prévention des risques professionnels,
- Participer à la mise en œuvre de formations (SST, PRAP...).

### **COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :**

#### Savoirs :

- Maîtrise du cadre légal et réglementaire de la prévention des risques professionnels dans la fonction publique territoriale (FPT),
- Connaissance du statut de la FPT et de ses spécificités.

#### Savoir-faire :

- Analyser une situation de travail, un accident de service, une maladie professionnelle,
- Rédiger compte-rendu, rapports, notes de service,
- Mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques professionnels,
- Actualiser ses connaissances, effectuer une veille réglementaire et technique,
- Elaborer et animer des séances d'information, de sensibilisation dans différents domaines liés à la prévention des risques professionnels (connaissance des risques, utilisation d'EPI, possibilité de devenir formateur SST).

Savoir-être :

- Discrétion et respect du secret professionnel,
- Autonomie,
- Capacité à prendre la parole en public,
- Aptitude relationnelle et sens du contact.

**PARTICULARITÉS DU POSTE :**

- Temps de travail : 38h20 hebdomadaire, du lundi au vendredi, 16 jours de RTT/an,
- Horaires de travail : plages fixes de 9h-11h30 et 14h-16h30 sur une amplitude de 8h à 18h15,
- Déplacements fréquents,
- Formation de conseiller en Prévention,
- Formation CHSCT,
- Formation en SST.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Arnaud Jouinot, Responsable du service Accompagnement médico-social et Prévention, au 02 54 08 34 22.

L'envoi des candidatures (un cv, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur [www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr) > Les institutions > Recrutement **avant le 20 janvier 2021.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 20 janvier 2021.**

À défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.